Déchéance de nationalité : l'Elysée a tranché

06/09/2010 à 13h34

La déchéance de la nationalité sera étendue aux meurtriers des membres des forces de l'ordre et dépositaires de l'autorité publique mais pas aux faits de polygamie, a annoncé lundi l'Elysée après une réunion d'arbitrage.

Depuis le discours de Grenoble, Brice Hortefeux, **Michèle Alliot-Marie** et **Eric Besson** ont planché sur le thème de la **déchéance de nationalité** des délinquants fraîchement naturalisés, et condamnés pour des faits graves. Tous trois ont présenté leurs propositions d'amendements lors d'une réunion à l'**Elysée** (initialement prévue pour vendredi dernier, puis reportée) en présence du Premier ministre. Et c'est le chef de l'Etat lui-même qui a arbitré : la déchéance de la nationalité sera finalement étendue aux meurtriers des membres des forces de l'ordre et dépositaires de l'autorité publique mais pas aux faits de **polygamie**, a annoncé lundi l'**Elysée** après cette réunion d'arbitrage. Ces amendements seront intégrés au projet de loi sur l'immigration soumis à partir du 27 septembre à l'Assemblée.

TF1.fr